

OFFRE D'EMPLOI

Journalier des travaux publics et préposé aux loisirs

Description du poste :

Sous la supervision du directeur des travaux publics et de la directrice du service des loisirs, le titulaire de poste sera responsable de l'entretien des terrains et des infrastructures de loisirs. Ses tâches s'effectueront généralement à l'extérieur et sous toutes conditions climatiques. ***Avec une équipe dynamique et motivée!***

Ce poste est en remplacement d'un congé de paternité, mais possibilité de prolongation ou permanence en fonction des besoins de la Municipalité.

Description des responsabilités en fonction des saisons :

Tout au long de l'année, réaliser toutes autres tâches connexes de voirie ou demandées par les directions.

Hiver :

- Démarrer et entretenir la patinoire extérieure et l'anneau de glace.
- Déneiger toutes les entrées des bâtiments municipaux et aider lors des tempêtes hivernales.
- Assurer un bon fonctionnement des infrastructures.

Printemps :

- Préparer les terrains et les installations de loisirs pour la saison de l'été.
- Préparer l'ouverture de la piste cyclable, l'entretenir et la maintenir sécuritaire.
- Entretien des infrastructures et veiller à leur bon fonctionnement.

Été :

- Entretien la piste cyclable, la piscine municipale, le terrain de soccer, la halte vélo et tous les parcs.
- Entretien et nettoyer l'extérieur des bâtiments municipaux.
- Préparer les terrains pour les évènements.

Automne :

- Effectuer l'entretien final des équipements pour entreposage.
- Préparer les terrains et équipements de loisirs pour l'hiver.

Compétences et exigences :

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalence
- Permis de conduire valide et une classe 3 sera nécessaire.
- Être méthodique et minutieux.
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et de proactivité.
- Être apte à travailler seul ou en équipe et avoir le sens de la collaboration.
- Demeurer dans un rayon de moins de 20 km serait un atout.
- Avoir de l'expérience dans le milieu municipal ou au service à la clientèle serait un atout.

Conditions :

- 40 heures par semaine et ce, de jour, de soir ou de nuit (au besoin).
- Conditions salariales à discuter selon l'expérience et en fonction de la grille salariale.
- Début en avril 2022.

Soumettre sa candidature à : emploi@municipalitescott.com d'ici lundi le 28 mars à 8h.

Seuls les candidats sélectionnés en entrevue seront contactés.

Municipalité de Scott, 1070 route du Président-Kennedy, Scott G0S 3G0

Information : Marie-Michèle Benoit 418-387-2037 poste 3105